

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

Sup au N° 124  
31 janvier 2008

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

**Le gouvernement cherche à associer les directions syndicales, et en particulier celle de la FSU à une concertation sur la remise en cause du droit de grève des enseignants, et sur la liquidation du statut de la Fonction Publique.**

## **La direction de la FSU doit refuser de participer à une telle concertation !**

Intervention du représentant Front Unique au Bureau National de la FSU du 28 Janvier 2008.

Sur la question de la laïcité, il nous est proposé d'approuver une déclaration commune qui « *rappelle solennellement que La France est une République indivisible, démocratique, laïque et sociale* » ajoutant « *que ces quatre termes s'imposent à tous, au premier rang desquels le président de la République* ».

Il s'agit donc d'un texte d'apologie de la cinquième République. Laïque, la cinquième République, des lois Debré aux lois Lang ?

Démocratique la cinquième République ? Il faudrait demander aux travailleurs immigrés expulsés et mis dans les charters !

Sociale la cinquième République ? Il faudrait demander aux RMistes et à ces travailleurs salariés qui n'ont pas de quoi se loger, compte tenu de leurs salaires misérables et qui couchent dans leur voiture ou dans des parkings !

Pour faire bonne mesure, le texte dit que la laïcité est « *la seule voie qui garantit la paix civile* » ? Chaque fois que la classe ouvrière se met en mouvement, de 1936 à 1968, incontestablement, elle remet en cause « *la paix civile* ». C'est précisément ce que condamne ce texte. Et il se termine sur « *la volonté de bâtir ensemble un monde où la justice sociale triomphera* ». Ensemble avec qui ? Toutes classes confondues, dit le texte : donc la justice sociale avec Bouygues, Bolloré, Bouton et le gouvernement lui-même ! Ce texte est inamendable !

Je voudrais maintenant réserver une place particulière à la défense du droit de grève. Le courant Front Unique présente un texte indiquant que la FSU ne doit participer à aucune négociation sur la remise en cause du droit de grève, proposer aux autres organisations de ne pas y participer et en tout état de cause pour sa part, et quoique fasse finalement les autres, ne pas y aller. Je viens d'entendre Gérard Aschiéri dire : le droit de grève n'est pas négociable. Evidemment, si le secrétariat propose un texte qui dise la même chose que celui que je propose, il n'y a aucune raison de maintenir le nôtre. Mais il doit être très clair : en aucune façon et d'aucune manière la direction de la FSU ne participera à une telle négociation.

Maintenant sur la situation. J'entends des camarades s'interroger sur le « succès » du 24 Janvier. Il y a succès quand l'ennemi recule. Le gouvernement recule-t-il ? Pas du tout ! Il ne recule pas sur la contre réforme de l'enseignement primaire. Il ne recule pas sur la programmation des fermetures de sections BEP et la mise en place des Bacs Pro 3 ans. Il ne recule pas sur la pulvérisation des statuts du supérieur à travers la commission Schwartz. Il ne recule pas sur le démantèlement du CNRS à travers la mission Aubert ; Quant à la remise en cause de toutes les garanties statutaires de la Fonction Publique, il accélère.

A cet égard, on ne peut absolument pas présenter la réception par Fillon des fédérations de fonctionnaires le 4 février comme le fait que le gouvernement serait obligé de négocier sur les salaires plus rapidement que prévu, comme cela vient d'être fait par Gérard Aschiéri. La rencontre s'inscrit complètement dans la « semaine de la Fonction Publique » organisée par le gouvernement dont il suffit de lire la programmation (multiples conférences de toute sorte avec les représentants des grands groupes capitalistes pour introduire dans la Fonction Publique le « management » du privé) pour voir les objectifs : « *dynamiser la Fonction Publique* » selon la formule de Gérard Aschiéri lui-même.

En conséquence de quoi, le courant Front Unique dépose une motion pour que la FSU refuse de se rendre à la convocation de Fillon, demande aux autres fédérations de faire de même et oppose à cette participation à la rencontre avec Fillon, les revendications salariales des fonctionnaires, c'est-à-dire, outre les 2,6% qui correspondent à l'inflation de l'année écoulée, les 7% perdues depuis 2000, le tout sur la valeur du point d'indice.

**Les résultats du Bureau National.** Après que les représentants de l'EE aient fait quelques objections au texte « Laïcité », ils ont donné mandat à Daniel Robin de négocier des « amendements ». Au bout du compte, le texte adopté en commun par les organisations demeure quasi inchangé : même apologie de la 5<sup>ème</sup> République, même défense de la « paix civile ».

Sur le droit de grève, Jean Michel Drevon a présenté dans un premier temps un texte correct. Le représentant FU a donc indiqué que si ce texte était maintenu, il retirait le sein. Mais le secrétaire du SNUIPP est intervenu pour dire : « Peut être on peut aller au début de la négociation si d'autres veulent y aller quitte à se retirer ensuite » ... laissant la porte ouverte à la participation. La formule finale proposée par le secrétariat tout en indiquant que la direction de la FSU refusera de négocier ne dit finalement pas explicitement que la FSU ne se rendra en aucun cas à la convocation du ministre. Dans ces conditions Front Unique a maintenu son texte et émis un refus de vote sur le texte de la direction.

Sur la participation à la rencontre Fillon – Fédérations de fonctionnaires, Gérard Aschiéri s'est prononcé pour la participation, indiquant qu'il fallait pour le mouvement syndical savoir « valoriser les reculs du gouvernement ». Les fonctionnaires vont avoir l'occasion de juger ce qu'il en est de ces prétendus reculs !

### **Motions Front Unique et vote**

#### **Droit de grève**

Darcos a annoncé une « négociation » visant à remettre en cause le droit de grève des enseignants en particulier sous la forme de l'obligation de se déclarer gréviste 48 heures à l'avance.

Le BDFN de la FSU juge que la remise en cause du droit de grève n'est pas négociable. En conséquence de quoi, la FSU ne participera à aucune négociation visant à le remettre en cause. Il invite les autres fédérations de fonctionnaires à adopter la même position

1 pour, 11 contres, 2 abstentions, 11 refus de vote

#### **Statut**

Woerth tout en repoussant toute discussion sur l'augmentation du point d'indice fin février a annoncé que début février Fillon invitait les fédérations de fonctionnaires à discuter de la « refonte de l'architecture de toute la fonction publique qui remonte à 1946 »

Le BDFN de la FSU confirmant l'appréciation selon laquelle il s'agit d'un « plan de dynamitage de la Fonction Publique » décide de ne pas se rendre à la convocation de Fillon et invite les autres fédérations de fonctionnaires à faire de même.

Au contraire, la FSU revendique l'augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation pour l'année en cours auquel il faut rajouter le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000, soit une augmentation de 7% du même point d'indice.

1 pour, 21 contres, 0 abstention, 2 refus de vote

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

email : [courrier@frontunique.com](mailto:courrier@frontunique.com)